

## Renforcer l'employabilité des plus de 40 ans



© iStock

Pour valoriser la main d'œuvre active en Suisse, le projet Viamia propose aux professionnel·le·s confirmé·e·s, tous métiers confondus, d'effectuer un bilan de leur situation professionnelle présente et future, accompagné d'un·e expert·e.

Par Anna Mirkovitch, chargée de communication viamia, Office cantonal vaudois d'orientation scolaire et professionnelle, Lausanne

Le programme viamia a vu le jour au début de l'année 2021 à la suite de la volonté de la Confédération de valoriser le potentiel de la main d'œuvre disponible en Suisse. Onze cantons, dont le canton de Vaud, prennent part au projet pilote. Son objectif ? Accompagner les plus de 40 ans à gérer leur carrière de manière proactive, grâce à l'analyse de leur potentiel d'employabilité, de leurs connaissances du marché du travail et de leur contexte professionnel. Les valeurs ou la personnalité sont également prises en compte.

Un nouveau modèle d'analyse a vu le jour spécifiquement pour cette prestation. S'appuyant sur les travaux actuels de recherche du professeur Andreas Hirschi de l'Université de Berne, spécialiste des questions d'orientation, le dispositif propose aux bénéficiaires de l'aide ciblée pour l'évolution de leur carrière.

Les métiers évoluent très rapidement. Certains se transforment, d'autres disparaissent et de nouveaux voient le jour. Se maintenir sur le marché du travail aujourd'hui demande d'identifier à temps les changements à venir ou les besoins de formation continue et d'en planifier les étapes.

Viamia soutient les personnes de plus de 40 ans dans leur réflexion en matière de compétences requises aujourd'hui et demain. Le programme les aide à envisager, par exemple, des spécialisations utiles dans leur domaine ou des reconversions réalistes. Dans une société en pleine évolution, où le numérique côtoie l'intelligence artificielle, il s'avère indispensable de s'adapter aux nouvelles exigences du marché du travail.

Le fait d'échanger avec un conseiller ou une conseillère en orientation soutient la prise de conscience de certaines

### Comment citer cet article ?

Anna Mirkovitch, «Renforcer l'employabilité des plus de 40 ans», REISO, Revue d'information sociale, mis en ligne le 17 janvier 2022, <https://www.reiso.org/document/8444>

problématiques et une vision plus claire des pistes à travailler pour accroître son employabilité. La réflexion sur soi accompagnée par un·e professionnel·le peut mettre en lumière des freins au changement. Réfléchir aux valeurs et aux critères importants à ses yeux pour un emploi permet de clarifier ses envies et ses objectifs. C'est en particulier le cas pour des personnes se trouvant à la croisée de plusieurs chemins, qui souhaitent se renouveler ou se lancer un nouveau défi, mais qui s'interrogent sur la légitimité de leur projet d'évolution de carrière.

## Une prestation par étape

Concrètement, *viamia* propose une analyse de la situation professionnelle en matière d'employabilité et d'évolution de carrière. Grâce à cette réflexion, les bénéficiaires déterminent leurs ressources personnelles et leurs connaissances, en lien avec les besoins du marché du travail actuel, et peuvent élaborer un plan d'action.

Gratuite, la prestation s'adresse aux adultes de plus de 40 ans qui ne reçoivent pas déjà une aide comparable par l'assurance chômage, l'assurance invalidité ou l'aide sociale. Quel que soit le niveau de formation ou le domaine des personnes qui consultent, le conseil s'adapte aux besoins tout en gardant une base commune.

Une fois l'inscription faite, les personnes remplissent un questionnaire en ligne au travers duquel leur niveau d'employabilité est évalué. Quelques informations sur les démarches potentiellement déjà entreprises et les attentes par rapport au projet sont également récoltées en amont du premier rendez-vous.

Un travail de réflexion personnel nécessitant un investissement d'une à deux heures est demandé aux participant·e·s. De leur côté, les expert·e·s, dont certain·e·s engagé·e·s récemment spécifiquement pour *viamia*, analysent les réponses aux questions préalables, les résultats du questionnaire d'employabilité et le CV. Si nécessaire, ils et elles effectuent des recherches documentaires sur les formations ou les tendances du marché du travail dans le domaine d'exercice du·de la consultant·e.

Le bilan, une fois établi, est discuté en entretien avec un·e conseiller·ère en orientation dans le but de développer des compétences en gestion de carrière et de déterminer des pistes de réflexion réalistes pour la suite. Selon le résultat de ce premier rendez-vous, le suivi peut se prolonger afin de répondre aux besoins des consultant·e·s.

## Questionnements et profils divers

Les questionnements des participant·e·s sont aussi divers que leur parcours. Des problématiques concrètes sont évoquées comme l'envie d'évoluer professionnellement et de réfléchir aux possibilités de formation continue ; le manque de perspectives ou de reconnaissance ou encore des difficultés à trouver un nouveau poste malgré un CV solide.

Lors du suivi, des aspects plus personnels et souvent compliqués à aborder sont rapidement évoqués. Identifier les compétences ou les faiblesses, partager les peurs, travailler sur la motivation, comprendre le rôle que joue le travail dans sa vie ou encore se réorienter sont autant d'éléments cruciaux pour l'épanouissement professionnel qui peuvent être discutés en entretien, dans un cadre bienveillant.

Ces questionnements ne se posent ni ne se traduisent de la même manière pour toutes et tous. La diversité des profils des consultant·e·s, des niveaux de formation ou encore des domaines professionnels nécessitent un suivi adapté à chaque cas. Les conseiller·ère·s ajustent leur pratique selon les besoins. Afin de conseiller au mieux le public le plus large possible, le projet *viamia* permet une grande flexibilité qui tend à encore augmenter.

Au terme du suivi, l'objectif est que le·la participant·e ait pu faire le point sur sa situation professionnelle et ses

questionnements et devienne pleinement acteur·trice de sa carrière et autonome dans ses choix de formation continue ainsi que dans ses recherches d'emploi.

## Retours unanimes

Après quelques mois, les premiers retours sont unanimement concluants ; la prestation est très appréciée par les usager·ère·s et répond à un besoin. Forte de ce constat, la Confédération a annoncé son extension dès 2022 à l'ensemble des cantons suisses.

La mise en œuvre de viamia a favorisé la mise en exergue l'importance de l'orientation professionnelle tout au long de la vie. Ce projet offre l'opportunité à toute une frange de la population active de profiter d'un service dont elle ne pensait pas forcément avoir besoin.

Revenir sur les acquis professionnels pour fixer des objectifs à court et long terme est indispensable pour gérer sa carrière sereinement. Prendre conscience des lacunes et amorcer un changement pour les combler ou comprendre quel environnement de travail est le plus adapté pour soi minimise également les risques d'embûches au travail, comme une perte d'emploi ou une maladie professionnelle. L'ensemble de la société, employé·e·s, indépendant·e·s comme employeur·euse·s, bénéficie ainsi des retombées de viamia.

## Bibliographie

- <http://www.andreashirschi.org/about>
- [www.viamia.ch](http://www.viamia.ch)
- <https://www.vd.ch/themes/formation/orientation/pour-les-adultes/#c2071121>